

Inscription aux services périscolaires  
pour la période du **lundi 8 janvier au vendredi 23 février 2018.**

**Païement à réception de la facture, pour l'ensemble des services périscolaires :  
par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou en espèces, ou sur le site internet de la mairie :  
[www.mairie-premesques.fr](http://www.mairie-premesques.fr), onglet « Périscolaire : je m'inscris de paie en ligne »**

Nom de l'enfant : ..... Prénom : ..... Classe : ..... Age : .....

Nom de l'enseignant : ..... Adresse mail : .....

**1.- Inscription à la salle calme :**

**Pour les élèves du CE1 au CM2 uniquement :**

Votre enfant est inscrit en salle calme de 16h30 à 17h30 :

- tous les lundi       tous les mardi       tous les jeudi       tous les lundi, mardi et jeudi.

**2. Inscription à la garderie :**

Votre enfant sera présent en garderie :

- tous les matins       tous les soirs

ou

- le lundi matin       le lundi soir

- le mardi matin       le mardi soir

- le jeudi matin       le jeudi soir

- le vendredi matin       le vendredi soir

**La préinscription nous permet d'ajuster le nombre d'animateurs présents en garderie.**

**Il est donc demandé d'être le plus précis possible, même si des changements sont autorisés.**

**3.- Inscription à la cantine :**

Votre enfant mangera à la cantine les jours suivants (cases à cocher) :

- tous les jours

ou

Janvier			
Lu	Ma	Je	Ve
8	9	11	12
15	16	18	19
22	23	25	26
29	30		

Février			
Lu	Ma	Je	Ve
		1	2
5	6	8	9
12	13	15	16
19	20	22	23